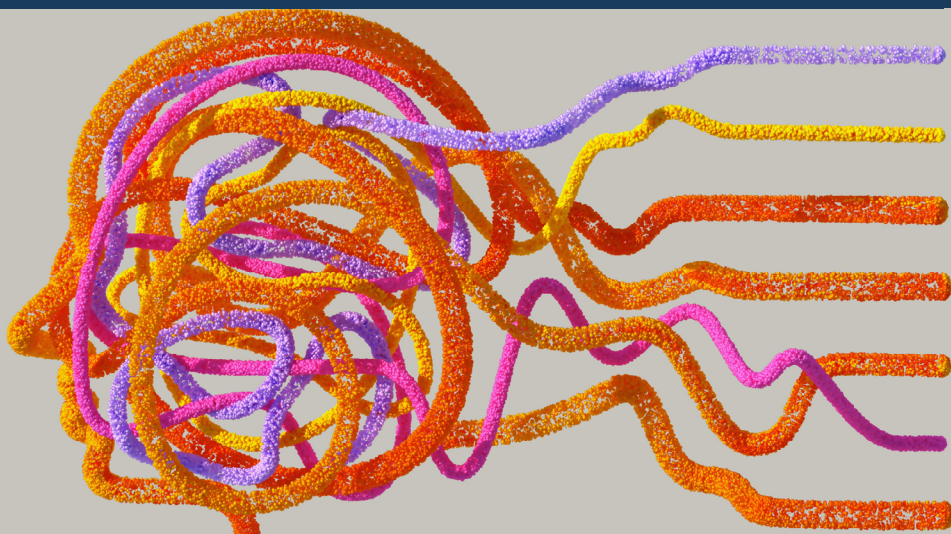


Séminaire annuel de l'ECRI avec les
organismes de promotion de l'égalité

FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DANS UNE ÈRE DE RECUL DE LA DÉMOCRATIE

Note de synthèse



Strasbourg
23-24 octobre 2025

European Commission
against Racism and Intolerance

ECRI
Commission européenne
contre le racisme et l'intolérance

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Introduction

L'Europe est confrontée à un recul de la démocratie aux multiples facettes, qui se caractérise par l'érosion constante des principes visant les droits humains fondamentaux et l'égalité, par la remise en cause des institutions démocratiques, par des attaques régulières contre les acteurs indépendants et par la polarisation croissante des sociétés. Divers facteurs interdépendants alimentent ce phénomène, notamment l'accroissement d'un sentiment d'insécurité et d'incertitude trouvant son origine dans les conflits qui se déroulent en Europe et ailleurs, la mauvaise utilisation des progrès technologiques rapides, les disparités socioéconomiques importantes, les crises environnementales et l'exploitation des frustrations de la population en s'appuyant sur le discours de haine, en particulier sur les réseaux sociaux.

Pour relever ces défis majeurs, les organismes et les réseaux nationaux, européens et internationaux, tels que les organismes nationaux de promotion de l'égalité, le Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (EQUINET), la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), jouent un rôle essentiel dans la défense de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit dans les domaines relevant de leurs mandats respectifs. Leur action est devenue indispensable pour faire face à des politiques et des pratiques qui touchent ou visent de plus en plus les groupes de population marginalisés et vulnérables.

Recul de la démocratie et inégalités

Le recul de la démocratie en Europe se manifeste en particulier par une accentuation des inégalités touchant divers groupes de personnes et fondées sur des motifs tels que la « race », l'origine nationale ou ethnique, la couleur de peau, la nationalité, la religion, la langue, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles, par la remise en cause des organismes de surveillance indépendants, tels que les organismes de promotion de l'égalité et les institutions nationales des droits de l'homme, par le rétrécissement de l'espace juridique et administratif dont disposent les acteurs de la société civile ainsi que par l'intensification des attaques dirigées contre le pouvoir judiciaire lorsqu'il défend l'égalité des droits pour tous et toutes. Ces évolutions mettent en péril les mécanismes de contrôle et d'équilibre des pouvoirs indispensables à l'existence de démocraties dynamiques et résilientes.

En outre, les clivages politiques sont accentués par la désinformation et la haine, notamment à cause des chambres d'échos alimentées par des algorithmes, ce qui empêche de nombreuses personnes appartenant à des groupes relevant du mandat de l'ECRI de s'investir de façon significative dans divers secteurs de la vie sociale. C'est le cas par exemple des Roms et des Gens du voyage, des personnes noires ou d'ascendance africaine, des personnes non ressortissantes du pays où elles vivent (en particulier des personnes réfugiées, des autres personnes bénéficiaires de la protection internationale et des personnes migrantes), des personnes ressortissantes du pays où elles vivent et qui sont issues de l'immigration, des personnes juives, des personnes musulmanes et des personnes LGBTI. L'érosion de la confiance dans les institutions démocratiques et les autorités publiques est encore accentuée par les inégalités perçues et la désillusion croissante parmi les jeunes et les acteurs de la société civile qui œuvrent en faveur de ces groupes

Le rôle incontournable des organismes nationaux de promotion de l'égalité, d'EQUINET, de l'ECRI et du CERD

Face à ces difficultés, les organismes nationaux de promotion de l'égalité, EQUINET, l'ECRI et le CERD restent indispensables pour promouvoir l'égalité et favoriser le développement de sociétés inclusives. Leur action dépasse la simple adoption de recommandations et comprend aussi un investissement actif auprès de la société civile, la défense des intérêts juridiques des personnes et la conduite d'initiatives de sensibilisation. Ils exercent une surveillance essentielle en assurant un suivi de la situation en matière de racisme et d'intolérance et concernant toutes les formes de discrimination qui y sont liées, tout en encourageant l'adoption des réformes juridiques et institutionnelles nécessaires. Ils contribuent à identifier les tendances émergentes ou existantes en matière d'inégalité et, le cas échéant, à mettre au point des solutions fondées sur des éléments concrets.

Structure du séminaire annuel

L'édition 2025 du séminaire annuel avec les organismes de promotion de l'égalité des États membres du Conseil de l'Europe, organisée par l'ECRI en coopération avec EQUINET et le CERD, sera consacrée à un thème d'une actualité brûlante, la promotion de l'égalité dans un contexte de préoccupations croissantes quant au recul de la démocratie. Ce thème correspond parfaitement au climat politique actuel, marqué par la montée du racisme et de l'intolérance et par la multiplication des attaques contre les institutions et organismes indépendants qui luttent contre ces phénomènes.

En s'appuyant sur les conclusions de **l'enquête menée en 2024** auprès des organismes de promotion de l'égalité des États membres du Conseil de l'Europe au sujet de leurs perspectives, le séminaire met en évidence la nécessité urgente de remédier aux problèmes de longue date ou nouveaux grâce à l'adoption d'approches collaboratives, innovantes et axées sur des solutions. Le programme propose une alternance entre discussions en plénière et séances de travail thématiques en groupe, créant ainsi différents espaces propices à l'échange de points de vue divers et aux interactions.

Le séminaire débutera par des allocutions de représentants et représentantes de haut niveau d'institutions et d'organismes européens et internationaux, qui donneront le ton des discussions à venir en apportant une contribution éclairée et motivante.

Une séance plénière majeure, intitulée « **État des lieux du racisme, de l'intolérance et des formes de discrimination qui y sont liées en Europe – Tendances et défis** », ouvrira les débats. Des interventions brèves et éloquentes de la part d'un panel diversifié d'intervenants et intervenantes stimuleront des échanges dynamiques et inclusifs entre les participants et participantes, en évoquant les dernières évolutions et les formes croisées de discrimination dans toute l'Europe.

Les participantes et participants se répartiront ensuite au sein de **deux « laboratoires » (Lab) parallèles** conçus et animés conjointement par plusieurs organismes de promotion de l'égalité qui définiront les axes thématiques et les interventions des intervenantes et intervenants en fonction de leurs propres priorités et de leur expérience au niveau national.

Le premier Lab traitera de la manière de préserver l'indépendance et l'efficacité des organismes de promotion de l'égalité dans un environnement politique fortement polarisé, tandis que le second étudiera les moyens de renforcer la coopération entre ces organismes, l'ECRI et le CERD pour accroître leur impact au niveau national.

Les idées qui ressortiront de ces discussions seront rassemblées lors d'une séance plénière intitulée « Des défis aux engagements », qui offrira un espace de réflexion, de partage des connaissances et de définition d'actions coordonnées à mener à l'avenir.

La seconde journée du séminaire sera consacrée à des ateliers de discussion de haut niveau sur les normes juridiques et les mesures stratégiques dans le contexte du recul de la démocratie, ainsi que sur les biais algorithmiques et le profilage racial, pour veiller à ce que la fin du séminaire mette fortement l'accent sur la résilience institutionnelle et sur des stratégies en faveur de l'égalité tournées vers l'avenir.

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) est une instance unique de suivi dans le domaine des droits humains, spécialisée dans les questions de lutte contre le racisme, l'intolérance et les discriminations qui y sont associées, notamment au motif de la « race », la couleur, la langue, la religion, la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou des caractéristiques sexuelles.

L'ECRI a été créée en 1993 par le premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe et est devenue opérationnelle en 1994.

L'ECRI se compose de 46 membres désignés sur des critères d'indépendance, d'impartialité, d'autorité morale et d'expertise dans le traitement des questions relatives au racisme et à l'intolérance. Chaque État membre du Conseil de l'Europe désigne une personne pour siéger au sein de l'ECRI.

Secrétariat de l'ECRI
Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine
Conseil de l'Europe
F - 67075 STRASBOURG Cedex
Tél. : +33 (0) 3 90 21 46 62
Courriel : ecri@coe.int
X: @ECRI_CoE

www.coe.int/ecri

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE